

TUNISIE TITRISATION
Société De Gestion Des FCC
Régie Par La Loi N°2001-83 Du 24 Juillet 2001
Agrément Du CMF N°17-2005 Du 3 Octobre 2005
Société Anonyme Au Capital Social De 500 000 Dinars
Siège Social : 70/72 Av Habib Bourguiba 1000 Tunis
MF/ 943114d/A/M/000

COMPTE RENDU D'ACTIVITE ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2006
DU FONDS COMMUN DE CREANCES FCC BIAT-CREDIMMO I

Rapport de Gestion

Conformément aux dispositions de l'article 46 du code des organismes de placement collectifs et l'article 38 du règlement du marché financier relatif aux Fonds Commun de Créances et aux sociétés de gestion des dits fonds, nous publions les informations annuelles au 31 Décembre 2006 concernant le Fonds commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 1. Le fonctionnement du fonds est décrit par le prospectus d'émission et règlement intérieur du dit Fonds.

Le 22 Mai 2006, La Société de Gestion « Tunisie Titrisation » a émis conjointement avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » un premier fonds commun de créances dénommé « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » ; ce fonds a été créé en vertu d'une convention de cession et de gestion signée entre les deux parties en date du 22 mai 2006.

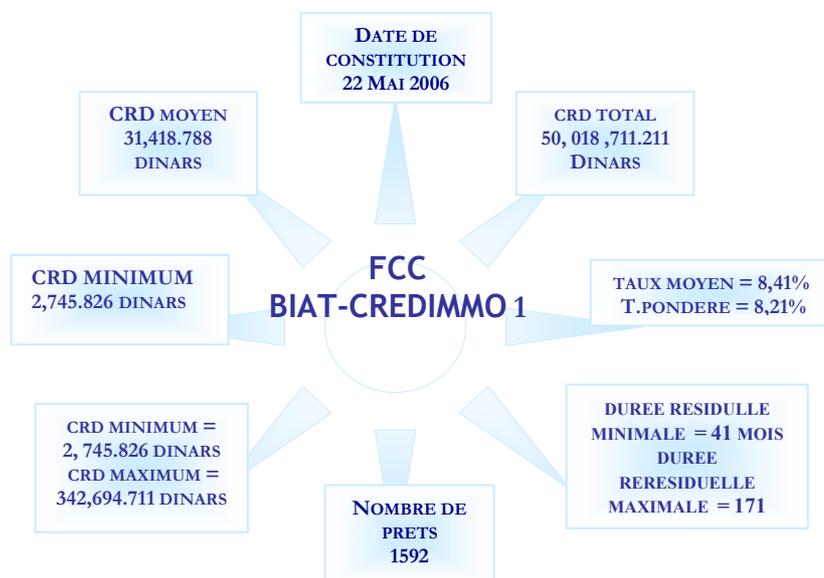
Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » a généré des flux importants qui ont permis à la société de gestion de rémunérer les porteurs de parts prioritaires (P1 et P2) et les porteurs de parts subordonnées S.

De même, les investisseurs ont vu leurs rémunérations augmenter, puisque le TMM s'est apprécié, suite au relèvement par la BCT de son taux directeur qui est passé de 5% à 5.25%.

Par ailleurs, cette opération s'est avérée intéressante et opportune pour la banque cédante ; puisqu'elle a permis à celle-ci de lancer un nouveau produit de crédit de 20 ans à sa clientèle.

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du code des Organismes de placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Communs de créances tel que présenté sur le graphique suivant:



CARACTERISTIQUES DES PARTS

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50,018,711.211 Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 018 711.211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Janvier 2012	Octobre 2016	Octobre 2016	Septembre 2020
Vie moyenne	2.89	7.88	7.96	-
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- l'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif
- Le mécanisme des avances techniques²

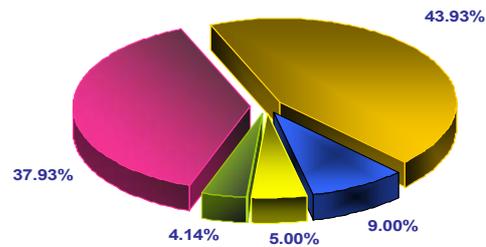
PRESENTATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage avoisinant les 44%, suivie en deuxième position par les banques avec 37.93% ; ci après, les graphiques, par catégories d'investisseurs (*Graphique 1*) et par type de parts (*Graphique 2*) :

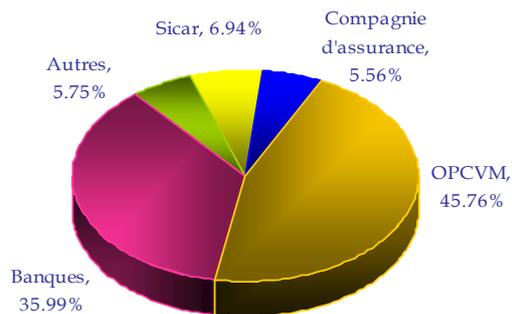
PAR CATEGORIES D'INVESTISSEUR

■ Banques ■ OPCVM ■ Compagnie d'assurance ■ Sicar ■ Autres

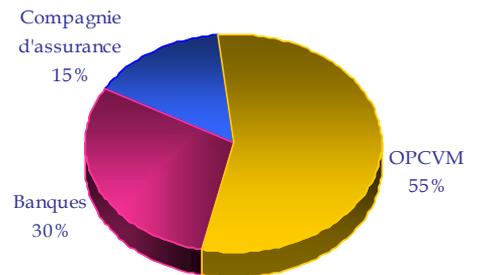
GRAPHIQUE 1



PAR TYPE DE PARTS

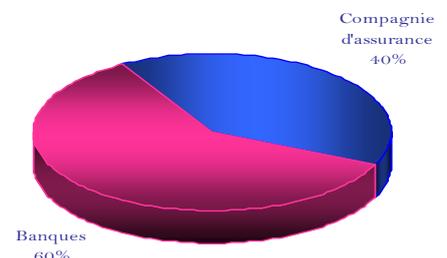


Parts Prioritaires P1



Parts Prioritaires P2

GRAPHIQUE 2



Parts Subordonnées S

¹ Le dépôt de garantie a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à eux ne doivent dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Communs de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires.

Les commissions	15 Août 2006	15 Novembre 2006	TOTAL
Société de gestion	47,381.914	49,593.921	96,975.835
Recouvreur	47,381.914	49,593.921	96,975.835
Dépositaire	5,923.002	6,199.503	12,122.505
Total	100,686.830	105,387.345	206,074.175

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2006, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 1551 créances pour un capital restant dû de **45 491 473,153** Dinars.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 82 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances s'étalant du 22 mai 2006 au 31 décembre 2006 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en dinars	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Mai 2006	1592	49 583 662.844	0.00%	0.013%
Juin 2006	1585	48 916 426.077	0.44%	0.034%
Juillet 2006	1580	48 370 387.373	0.22%	0.043%
Août 2006	1577	47 865 830.393	0.13%	0.034%
Sept.2006	1565	47 077 557.935	0.71%	0.058%
Oct.2006	1557	46 500 633.503	0.29%	0.051%
Nov.2006	1555	45 997 850.533	0.11%	0.032%
Déc.2006	1551	45 491 473.153	0.13%	0.064%

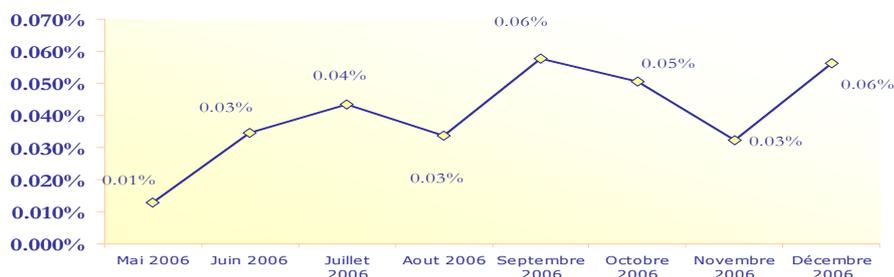
L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (*Graphique 1*) et des taux des impayés (*Graphique 2*) se présente comme suit :

GRAPHIQUE 1

Evolution du Taux Mensuel des RAT

Le taux des Remboursements Anticipés Totaux suit une ligne en dents de scie à cause de la volatilité imprévisible de cette variable déterminante ; ainsi, elle enregistre un pic heurtant les 0.7% avec un montant avoisinant les 337 milles de dinars puis une baisse subite jusqu'à 0.1% du capital restant dû des créances vers la fin de l'année 2006.

GRAPHIQUE 2

Evolution du Taux Mensuel Cumulé des Impayés

Le taux des Impayés, qui est tout aussi une variable déterminante du processus d'amortissement des parts, suit une tendance légèrement haussière, mais reste confiné dans des limites très confortables en se rabaisant à 0.032% au mois de Décembre 2006.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

A la première date de paiement soit le 15 août 2006, le Fonds a distribué pour le remboursement en Capital de la part prioritaire P1 un montant unitaire égal à **45,451 Dinars** ; le 15 Novembre 2006, correspondant à la deuxième date de paiement le fonds a servi un montant unitaire de **51,923 dinars** pour le remboursement en Capital de la part P1.

DONNEES UNITAIRES :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux de rémunération	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15 août 2006	5.51%	954.549	45.451	45.451	13.01	10.408
15 novembre 2006	5.58%	902.626	51.923	97.374	13.612	10.89

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux de rémunération	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 août 2006	6.21%	1000	0	0	14.663	11.73
15 novembre 2006	6.28%	1000	0	0	16.049	12.839

PARTS PRIORITAIRES S :

	Taux de rémunération	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 août 2006	7.21%	1000	0	0	17.024	13.619
15 novembre 2006	7.28%	1000	0	0	18.604	14.883

DONNEES GLOBAL :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES S
NOMBRE DE PARTS	36000	10000	2500
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	3,505.464	0	0
INTERETS BRUTS	958.392	307.120	89.070
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE	32, 494,536	10, 000,000	2, 500,000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1,000,374.224 Dinars**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le compte de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1, 500,561.336 Dinars** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2006, le seuil du compte de réserve est de **1,493,954.520 Dinars**.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

A la date du 31 Décembre 2006, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 n'a pas procédé à la mise en jeu de garanties rattachées aux créances.

F. MODIFICATION APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

A la date du 31 Décembre 2006, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.

De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31.12.2006**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2006.**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Tunisie Titrisation » du 25 avril 2006, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Créances « BIAT- CREDIMMO 1 » pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 tels que arrêtés par la société de gestion.

1. Opinions sur les états financiers annuels

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » dégagent :

-Total bilan.....	48.401.682,634
-Solde de Liquidation.....	466.076,302

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds commun de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2006.

Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF

BILAN

Actif	Note	31/12/2006	31/12/2005
Créances Nées	A-1	45 520 758,395	0,000
<i>Créances Titrisées</i>		45 491 473,153	0,000
<i>Créances Titrisées Douteuses en Principal</i>		15 846,071	0,000
<i>Créances Titrisées Douteuses en Intérêts</i>		13 439,171	0,000
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 018 693,551	0,000
Débiteurs divers	A-3	860 643,369	0,000
Disponibilités	A-4	1 587,319	0,000
Total des actifs		48 401 682,634	0,000
Passif	Note	31/12/2006	31/12/2005
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	466 076,302	
Solde de liquidation de départ		0,000	0,000
Variation du Solde de liquidation		466 076,302	
Parts Emises	L-2	46 860 511,461	0,000
Parts Prioritaires P1		32 494 536,000	0,000
Parts Prioritaires P2		10 000 000,000	0,000
Parts Spécifiques S		2 500 000,000	0,000
Part Résiduelle		1 518 711,211	0,000
Dettes Rattachées		347 264,250	
Provisions pour risques	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	0,000
Créditeurs Divers	L-5	74 720,647	0,000
Total du passif		48 401 682,634	0,000

Solde de liquidation

	Note	31/12/2006	31/12/2005
Opérations sur créances titrisées	S-1	2 386 016,429	0,000
Revenus nets des créances		2 383 997,394	0,000
Pénalité de retard / impayées		2 019,035	0,000
Opérations sur parts émises	S-2	(1 701 846,250)	0,000
Intérêts / parts		(1 701 846,250)	0,000
Couvertures de risque par instruments financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	85 424,982	0,000
Produits net sur placement		85 424,982	0,000
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(303 518,859)	0,000
Charges de gestion du FCC		(284 268,320)	0,000
Autres charges d'exploitation		(19 250,539)	0,000
Opérations exceptionnelles	S-5	0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		466 076,302	0,000

Flux de Trésorerie

	31/12/2006	31/12/2005
Flux de trésorerie net provenant des créances	(43 978 597,547)	0,000
Acquisition de créances	(50 018 711,211)	
Principal Perçue sur créances	3 996 105,085	0,000
Intérêts perçue sur créances	2 044 008,579	0,000
recouvrement sur créances passés en charges	0,000	0,000
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	45 429 574,211	0,000
Emission de parts	50 018 711,211	0,000
Remboursement de parts	(3 505 464,000)	0,000
Intérêts versés aux parts	(1 083 673,000)	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	(1 943 161,517)	0,000
Acquisition de valeurs mobilières	(7 999 642,971)	0,000
cession de valeur mobilière	6 056 481,454	
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(506 602,052)	0,000
Frais d'administration de créances	0,000	0,000
frais d'émission de parts	0,000	0,000
Frais de gestion	(206 074,175)	0,000
Etat retenue à la source versée	(300 527,877)	0,000
Opérations sur Fonds de garantie	1 000 374,224	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	1 587,319	0,000
Trésorerie debout d'exercice	0,000	0,000
Trésorerie de fin d'exercice	1 587,319	0,000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

I. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables applicables aux fonds Communs de créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 - Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit, des entreprises d'assurance ou des entreprises industrielles et commerciales dénommés ci-après les cédants.

Les créances doivent être distinguées par type de cédant ou par nature si cette distinction est utile pour donner une image fidèle du fonds.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a acquis les créances à leurs capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 - Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

Le fonds FCC BIAT-CREDIMMO 1 n'a pas constaté d'intérêts sur la part résiduelle au 31-12-2006, puisque le compte de réserve n'a pas atteint son seuil.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

1. Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/Créances Nées

Cette classe représente le montant nominal des créances cédées au fonds Communs de créances à la date du 31-12-2006, détaillé comme suit :

Créances Titrisées (Capital restant dû)	45 491 473,153 dinars
Créances Titrisées Douteuses en Principal	15 846,071 dinars
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	13 439,171 dinars

A-2/Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières (Bons du Trésor Assimilables).

Le solde de ce poste s'élève à **2 018 693.551** dinars détaillé comme suit :

Compte d'accueil

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus à l'achat	Intérêts courus de détention
BTA 7.5% Avril 2014	4	4,183.600	169.315	45.205
BTA - 6.75% Avril 2010	495	514,948.500	21,786.781	2,288.528
TOTAL	499	519,132.100	21,956.096	2,333.733

Compte de Réserve

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus à l'achat	Intérêts courus de détention
BTA - 8.25% - Juillet 2014	860	937,572.000	0.000	34,405.890
BTA - 7.5% - Avril 2014	291	304,162.800	6,880.274	8,726.096
BTA - 6% - mars 2012	173	175,249.000	6,967.397	1,308.164
TOTAL	1324	1, 416,983.800	13,847.671	44,440.151

TOTAL GLOBAL	1, 936,115.900	35,803.767	46,773.884
---------------------	-----------------------	-------------------	-------------------

A-3/Débiteurs Divers

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2006 ainsi que le montant des retenues à la source non imputée sur la retenue à déclarer.

Débiteurs divers s'élèvent à **860,643.369** dinars, réparti comme suit :

Retenue à la source	3 146.113 dinars
Recouvreur	857 497.256 dinars

A-3/Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2006 et réparti comme suit :

compte d'accueil	278.243 dinars
compte de réserve	1,309.076 dinars

1.2 Notes sur le passif

L-1/Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2006, pour plus d'information sur ce poste, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû suite à l'amortissement des parts au 15 -08-2006 et au 15-11-2006 ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2006, relatifs au paiement trimestrielle du 15-02-2007 et qui sont définis à la rubrique dettes rattachées, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	32, 494,536.000
Parts Prioritaires P2	10, 000,000.000
Parts Spécifiques S	2, 500,000.000
Part Résiduelle	1, 518,711.211
Dettes Rattachées	347,264.250
Total	46, 860,511.461

L-3/Provision pour risques et charges :

Aucune provision n'a été constituée durant l'exercice 2006.

L-4/Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1, 000,374.224 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérés le fonds communs de créances à la date de sa création.

L-5/Créditeurs divers

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds relatifs à la rémunération de ces porteurs de parts et les bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
BIAT Cédant*	202.504
Frais Recouvreur	28,045.049
Frais Gestionnaire	28,045.049
Frais Dépositaire	3,505.631
Charge à payer	1,483.243
Intérêts échus en impayés	13,439.171
Total	74,720.647

* ce montant est dû au cédant et relatif à l'effet en intérêts du mois de mai sur la période allant du 1^{er} au 21 mai 2006.

1.3 Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève à **466,076.302** dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts et bénéficiaires des commissions.

S-1/Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	2, 426,280.075
Variation TMM	-42,282.681
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	2019.035
TOTAL	2, 386,016.429

S-2/Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **1, 701,846.250** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation. La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	1,198,800.000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	390,050.000
Intérêts Bruts parts spécifiques S	112,996.250
TOTAL	1,701,846.250

S-3/Opérations sur placement nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor Assimilables, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets des placements sur le compte d'accueil	32,043.164
Revenus des placements sur le compte de réserve	53,381.818
TOTAL	85,424.982

S-4/Opérations de Gestion

Ses opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération sur la période allant du 22 mai 2006 au 31 décembre 2006 et détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	142,134.160
Commission Dépositaire	142,134.160
Commission gestionnaire	17,767.296
Autres Commission	1,483.243
TOTAL	303,518.859